Image not found or type unknown

Question relative à la cession du droit à l'image

Par **Juguet Gwenaelle**, le **25/04/2018** à **18:53**

Bonjour,
Pour une sortie théatre (battle d'impro) on me demande de signer des formulaires de consentement de cession du droit à l'image de ma fille, mineurs. Or, les formulaires, issus de Canopé, précisent que l'autorisation est donnée pour tout support actuel et futur, tout mode de diffusion actuel ou à venir, pour usage commercial ou non et pour une durée de 20 ans !!!
Je suis plus que perplexe quant à la légalité d'une telle demande....
Pouvez-vous m'éclairer?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés